

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2019

## TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1924)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 75

présenté par

M. Masson, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Valérie Boyer, M. Cinieri,  
M. Pierre-Henri Dumont, M. Hetzel, Mme Levy, Mme Louwagie, M. Schellenberger,  
Mme Meunier et M. Reiss

-----

**TITRE**

Substituer aux mots :

« de transformation »

les mots :

« portant actualisation du statut ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Face au manque de volonté d'établir une véritable réforme de la fonction publique, ce projet de loi tient seulement à remanier quelques dispositions de lois déjà existantes. C'est pour cela que le terme « d'actualisation » est plus approprié à celui de « transformation ». De surcroît, l'intitulé de ce projet de loi ne vise pas précisément son objet relatif au statut des fonctionnaires.